

N°	Date	Question	Réponse	Auteur
6	Janvier 2023	Il y a sur la rive gauche de la Rance, près du Pont Ideuc une curieuse croix. En connaît-on l'origine et/ou la signification ?	<p>Vous avez tout-à-fait raison, elle est bien curieuse et nous pose une "colle".</p> <p>Déjà, en 1911, Amand Dagnet, un folkloriste et historien de St Malo se posait des questions à son sujet dans son ouvrage sur la Rance (<i>Petite Histoire de la Rance</i>) :</p> <p><i>"A six cent mètres en aval de l'Epinay, non loin du village de Kerguen (Blancheville ou Village Blanc), sur la rive gauche de la « vieille rivière » (le bief est à droite, destiné au moulin de la Rivière), tout près d'un vieux pont appelé « Pont Ideuc » et sur le bord de la large « rote de la messe » qui va à Plumaugat, est une vieille croix de pierre à double croisillon, ce qui indique une enclave de l'ancien archevêché de Dol.</i></p> <p><i>N'est-il pas curieux de trouver la croix qui représentait le siège de Saint Samson au même endroit sur la Rance que le pont qui porte le nom de son disciple, saint Ideuc ? ..."</i></p> <p>Selon le Père Roger Blot qui est responsable du patrimoine de l'évêché de Rennes, et que nous avons interrogé à ce sujet, elle date sans doute du XVIe siècle, à cause de son fût rond. Il manque d'ailleurs une bonne partie de ce fût et la croix que nous connaissons a été replantée telle quelle.</p> <p>Sa double traverse rappelle tout à fait les croix diocésaines qui servaient de bornage à l'ancien évêché de Dol. Elles étaient notamment sa signature dans ses enclaves.</p> <p>Evêché assez politique, implanté pour "narguer" en quelque sorte le pouvoir non breton, il fut d'assez courte durée. Comme il était d'usage, il recevait parfois des terres en donation ou en héritage, hors de ses frontières, qui devenaient alors des enclaves dans d'autres diocèses. Ces enclaves sont connues par les différentes chartes et donations, mais Plumaugat n'en faisait pas partie.</p> <p>Pour la présence d'une telle croix à Plumaugat, il y a dès lors différentes hypothèses dont aucune n'est vérifiée jusqu'à présent :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Selon Monsieur Floc'h, un très grand spécialiste des croix bretonnes, les croix de notre région ont une certaine propension au voyage. Il est tout à fait possible que notre croix vienne d'ailleurs. · Autre hypothèse : une terre de Plumaugat aurait été donnée en hommage à l'évêché de Dol, en retour, la croix de bornage a été implantée. · Dernière hypothèse. Une des paroisses de St Malo s'appelle Saint-Ideuc. Selon Wikipedia, « Ancien village érigé en paroisse, celle-ci était enclavée dans l'évêché de Saint-Malo et faisait partie du doyenné de Bobital relevant de l'évêché de Dol. ». La similitude de noms pourrait donner une piste de réflexion : les terres de Plumaugat autour du pont Ideuc ont pu être possession de la paroisse de St Ideuc, elle-même possession de l'évêché de Dol, d'où la croix diocésaine. <p>Tout cela reste à creuser avec la collaboration des historiens de la paroisse de St Malo</p>	Claude P.
5	Novembre 2022	De quelle année à quelle année a exercé Pierre Fleury (1699-1769) en tant que curé de la paroisse de Plumaugat ? [...] J'ai trouvé un acte de baptême à Plumaugat daté en 1708 (lot images 1706-1717) où il est écrit page 50/184 que Pierre Fleury est curé/recteur de Loscouët -sur-Meu.	<p>Nous n'avons pas les dates exactes de la présence à Plumaugat de Pierre Fleury. Nous avons donc fait quelques recherches sur le site des Archives départementales des Côtes d'Armor.</p> <p>Le recteur Merienne, qui exerçait son ministère comme recteur de la paroisse au XVIIIe siècle, laissait à ses curés et vicaires très peu de possibilités de signer les actes de baptêmes, mariages ou décès. On trouve, semble-t-il, la première signature de Pierre Fleury le 15 juillet 1727, pour une bénédiction nuptiale.</p> <p>https://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/EC/ecx/consult.aspx?image=051734360956676</p> <p>Il est tout à fait possible que Pierre Fleury ait été déjà, depuis quelques temps, curé de la paroisse avant d'avoir cette autorisation de signer un acte.</p> <p>L'acte de décès de Pierre Fleury figure au 14 mars 1769 ; il avait signé des actes de la paroisse jusqu'à cette date.</p> <p>https://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/EC/ecx/consult.aspx?image=051734361069417</p>	Jean-Claude Touraine
4	Festival des battages de 2022	Quel est le nom des 4 boulangers dont il est question dans le recensement de 1931 (thème de l'animation du stand de l'Association Patrimoine) ?	<p>Les 4 boulangers habitaient tous le bourg et s'appelaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Joseph et Joséphine JOUET-DUPAS - Louis THOMAS - Albert PRODHOMME 	Monsieur D. Ancien habitant de Plumaugat

N°	Date	Question	Réponse	Auteur
3	Festival des battages de 2022	Un visiteur se souvenait avoir participé à plusieurs reprises à des courses à pied à Plumaugat. Il disputait les premières places avec des jumeaux, excellents sportifs comme lui. Comment s'appelaient-ils ?	Il s'agissait de Lionel et Dominique Coupu.	Un visiteur du stand
2	Festival des battages de 2022	En 1931, 990 des 2161 habitants de Plumaugat étaient des « cultivateurs ». Combien d'habitants compte Plumaugat en 2022 et combien parmi eux sont cultivateurs ?	Le 31 décembre 2022 : - 1 199 habitants - 33 exploitations agricoles	De nombreux visiteurs du stand de notre association
1	07/07/2022	Lors du dénombrement de 1851 pourquoi y a-t-il plus d'hommes mariés que de femmes mariées ?	<p>En 1851, effectivement, on compte 391 hommes mariés et 389 femmes mariées. Il est probable que la différence soit liée aux emplois des personnes : à une époque où la plupart des gens se déplaçaient à pied à la campagne, un ouvrier ou une ouvrière qui trouvait du travail à quelques kilomètres de son domicile n'avait pas la possibilité de rentrer chaque jour chez lui.</p> <p>Il est possible aussi que certains employeurs souhaitent avoir leur personnel à pied d'œuvre, mobilisable à tout moment.</p> <p>Dans les deux cas de figure, l'employé ou l'employée logeait en général chez son employeur, ce gîte faisant partie de sa rétribution avec le couvert.</p> <p>Ainsi, au bourg, cette année-là, le jardinier employé au manoir des Rouairies est un homme marié mais son épouse ne vit pas avec lui. Louis Pinson, ouvrier à Quéloscouët, est aussi un homme marié vivant seul chez son employeur.</p>	Eric G.